

POSITION DE LA CCIFP PAR RAPPORT À LA CRISE CLIMATIQUE

En tant que Chambre de commerce franco-polonaise, nous rassemblons près de 400 entités qui contribuent activement à la réalité socio-économique de la Pologne.

Nos membres, qui comprennent de grandes entreprises industrielles et manufacturières, portent le fardeau de la responsabilité en tant qu'employeurs de milliers d'emplois à travers le pays, y compris dans les régions moins développées. Ils sont également responsables de la production de biens et de services qui sont essentiels au bon fonctionnement des économies locales et à la conduite des investissements publics.

De nombreux entrepreneurs affiliés à la CCIFP ont entamé un dialogue avec les autorités locales dans le but non seulement de soulever les difficultés auxquelles ils sont confrontés et qui peuvent être exacerbées par la crise liée à l'absence ou à la réduction de la disponibilité des carburants et des prix de l'énergie, mais surtout de travailler ensemble pour élaborer des solutions communes qui protégeront les économies des régions et la multitude de travailleurs lorsque les risques se réaliseront.

Il sera également important d'établir un tel dialogue avec les représentants du gouvernement central. Ce gouvernement central qui dispose des outils pour coordonner les mesures ainsi que d'un éventail plus large d'options pour la mise en œuvre de ces mesures.

Les membres de la CCIFP sont présents sur le marché polonais depuis des décennies et connaissent la situation spécifique de notre pays, dont ils comprennent parfaitement les particularités. De plus, en tant qu'entreprises internationales, elles possèdent les connaissances et le savoir-faire des solutions disponibles et mises en œuvre ailleurs, auxquelles on peut se référer et se fier en toute sécurité.

Au cours de la période de transition qui doit mener la Pologne à son objectif ultime, à savoir, devenir indépendante des combustibles fossiles, il faudra veiller à l'intérêt général et créer les outils de communication nécessaires pour gérer efficacement le changement.

C'est pourquoi, en tant que CCIFP, nous défendons cette cause :

1. LE DIALOGUE

L'établissement d'un canal de communication entre l'administration gouvernementale et les entrepreneurs afin de prendre des dispositions permanentes pour la possibilité d'adapter la quantité de production à la situation ;

2. SOUTENIR LES ENTREPRISES EN PÉRIODE DE CHANGEMENT POUR FACILITER LA FLEXIBILITÉ DE LA PRODUCTION

- a. Travailler avec les grands fabricants de biens et de services pour mettre au point un système de bouclier nécessaire pour atténuer l'impact des hausses de prix de l'énergie



et des nouvelles exigences en matière de décarbonisation, notamment en investissant dans leurs propres sources d'énergie pour atténuer les risques ;

- b. Dialogue avec l'industrie pour préciser comment l'administration publique prévoit de gérer la situation en cas de pénurie d'énergie sur le marché. Le dialogue et la clarté dans ce domaine sont nécessaires pour donner aux sociétés de production la capacité de gérer les risques commerciaux. Les représentants de l'industrie ont besoin de savoir si le ministère prévoit d'utiliser uniquement le mécanisme DSR en cas de pénurie ou s'il envisage d'autres mesures ;
- c. Coopération interministérielle avec la participation des entreprises dans l'élaboration de réglementations sur le modèle de la législation péri-pandémique afin de minimiser les coûts sociaux et humains de la réalisation du risque énergétique ;

3. L'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS

Rationaliser les procédures liées à la mise en œuvre des investissements dans les technologies qui garantissent la réduction des émissions et qui atténuent les risques liés aux combustibles, notamment dans le secteur de l'énergie et de la distribution d'énergie, qui doit être étendu et soutenu pour répondre à la demande croissante ;

4. SOUTIEN AUX CONSOMMATEURS INDIVIDUELS ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Une vaste coopération entre le secteur public et le secteur privé pour mener des campagnes sociales et éducatives visant à faire connaître la nécessité d'économiser l'énergie et les ressources et à favoriser un changement des habitudes de consommation ;

Les changements à venir ne sont pas seulement inévitables, ils sont également indispensables. Il existe toute une série de mesures pouvant nous aider à nous protéger contre la réalisation d'un scénario sombre avant l'hiver prochain.

Quelques solutions éprouvées, qui peuvent avoir un bon et rapide effet et que nous vous proposons de mettre en œuvre se trouvent dans le bilan ci-dessous.

Nous pensons que ces propositions contribueront à écarter le risque d'un scénario noir de perturbations de l'approvisionnement énergétique et d'une incapacité à répondre à la demande des entreprises et du public en combustibles fossiles l'hiver prochain.

